

# REGLEMENT D'ÉPREUVE - DUATHLON DU MANS

**Stade Marie Marvingt - Dimanche 23 février 2025**

Le Duathlon du Mans 2025 organisé par l'association Le Mans Triathlon se tiendra le dimanche 23 février 2025 sur le parvis du stade Marie Marvingt et ses environs.

Le Duathlon du Mans est une épreuve sportive régie par la Fédération Française de Triathlon.

4 courses sont organisées :

- ❖ 6/9 ans : 250m – 1km – 250 m // Nbre participants : 40 // Tarif : 5€
- ❖ 10/13 ans : 750m – 5km – 750 m // Nbre participants : 40 // Tarif : 5€
- ❖ XS : 2,5km – 10km – 1,25km // Nbre participants : 150 // Tarif : 20€
- ❖ S : 5km – 20km – 2,5km // Nbre participants : 150 // Tarif : 28€

Toutes les informations relatives à ces courses sont disponibles sur le site de l'association organisatrice : [www.lemanstriathlon.fr](http://www.lemanstriathlon.fr).

En s'inscrivant le participant reconnaît avoir lu le règlement et les informations disponibles sur ce document.

En s'inscrivant le participant comprend que le Duathlon du Mans est une course d'endurance et qu'un entraînement adéquat est nécessaire.

Toute inscription est strictement personnelle et n'est pas transmissible à un tiers. Le participant est tenu de retirer personnellement son dossard.

- ❖ Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite.
- ❖ Toute inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation de l'inscription ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription.

L'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'inscription de toute personne, à motif légitime. En cas de refus de l'inscription, toute demande de dommages-intérêts outre le remboursement des frais d'inscription est exclue.

## RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

L'ensemble des courses est soumis au règlement de la Fédération Française de Triathlon.

Ce règlement est disponible sur : [www.fftri.com](http://www.fftri.com)

- ❖ Le concurrent est tenu de connaître et de suivre la Réglementation Fédérale, respecter les règles de circulation du code de la route ainsi que les instructions des arbitres officiels.
- ❖ En cas d'annulation des épreuves pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, les droits d'inscription restent acquis. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, les distances si les circonstances exceptionnelles les y obligent.
- ❖ Très important pour les concurrents et les spectateurs : l'accès au site sera impossible pendant les courses. Les routes d'accès seront réservées à la compétition. À vous de voir suivant les horaires d'anticiper votre arrivée.

Les concurrents doivent :

- ❖ Assister au briefing de l'organisateur et celui des arbitres
- ❖ Se conformer à toutes directives ou instructions données par l'organisation
- ❖ Informer l'organisation de toute anomalie sur le parcours pouvant porter atteinte à la sécurité de l'épreuve,

- ❖ Respecter les décisions des arbitres
- ❖ Être courtois avec les bénévoles, les membres de l'organisation et les arbitres officiels
- ❖ Respecter le code de la route
- ❖ Être fair-play avec les autres concurrents
- ❖ Ne pas jeter de débris sur l'ensemble du parcours

**Tout manquement à ces règles entraînera la disqualification immédiate et définitive du concurrent.**

Seuls des arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon seront affectés sur les différentes épreuves. Toutes les courses sont soumises au règlement de la Fédération Française de Triathlon et de fait toute infraction à ce règlement sera pénalisée de la manière suivante :

- ❖ Avertissement verbal.
- ❖ Carton jaune (remise en conformité)
- ❖ Carton bleu (zone de pénalité)
- ❖ Carton rouge (disqualification)

#### **CONDITION D'ADMISSION**

Lors de la remise des dossards, chaque concurrent doit émarger la feuille de départ :

- ❖ Pour les licenciés présentation de la licence originale FFTRI
- ❖ Pour les non licenciés ou un licenciés loisir : une pièce d'identité sera demandée ainsi que le pass compétition

#### **LES ÉPREUVES**

Les épreuves seront chronométrées par puces électroniques régies par la société CHRONOS METRON, prestataire présent, sollicité par les organisateurs de cette édition 2025 du Duathlon du Mans. Tout concurrent qui ne passe pas dans le sas de chronométrage ne sera pas chronométré. Toute puce perdue sera facturée 50€.

Les résultats des épreuves seront affichés sur le site du chronométreur, de l'organisateur et sur les réseaux sociaux.

Pour les différentes courses, les parcours seront affichés près du stand de retrait des dossards le jour de l'épreuve et sur le site internet du club au minimum 15 jours avant l'épreuve.

Le briefing de course sera présenté par l'organisateur et par l'arbitre principal 15 min avant le début de l'épreuve. Il est IMPERATIF pour les concurrents d'y assister et d'y porter la plus grande attention.

#### **ÉPREUVE 6-9ans**

La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés pour les personnes nées entre le 1 janv. 2016 et le 31 déc. 2019.

#### **ÉPREUVE 10-13ans**

La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés pour les personnes nées entre le 1 janv. 2012 et le 31 déc. 2015.

#### **ÉPREUVE S**

La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés, à partir de 16 ans.

#### **ÉPREUVE XS**

La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés, à partir de 12 ans.

#### **DISTANCES**

	<b>1<sup>er</sup> CAP</b>	<b>Vélo</b>	<b>2d CAP</b>
Duathlon 6-9ans	250m	1km	250m
Duathlon 10-13ans	750m	5km	750m
Duathlon XS	2,5km	10km	1,25km
Duathlon S	5 km	20 km	2,5 km

## INSCRIPTIONS

Le nombre de concurrents est limité par l'organisateur à 150 athlètes pour le S et XS (individuel et relais confondus) et à 40 pour les courses jeunes. Nous vous encourageons à vous inscrire le plus tôt possible.

Les courses sont ouvertes aux concurrents disposant d'une licence Compétition 2025 de la FFTRI. Les non-licenciés ou licences loisirs sont également invités à participer, sous réserve de remplir le questionnaire-santé en ligne et de s'acquitter d'un Pass Compétition reversé à la Ligue au moment de l'inscription en ligne.

Ces inscriptions sont possibles sur [le site Njuko](#) avant le **21 février 2025 à 16h**. Inscriptions sur places possibles dans la limite des places restantes.

En cas de non-participation à l'épreuve, les athlètes ne pourront prétendre à un remboursement hormis sur présentation d'un certificat médical.

Une liste des inscrits sera consultable sur le site d'inscription.

## REMISE DES DOSSARDS

Afin de retirer son dossard, le concurrent devra présenter sa carte d'identité ou sa licence à la tente de retrait. Les formats numériques et photocopies sont acceptés.

Les dossards de plusieurs concurrents d'un même club peuvent être retirés par un membre du club sur présentation de la carte d'identité ou de la licence fédérale de chaque concurrent concerné.

Chaque concurrent individuel engagé sur une épreuve se verra remettre une enveloppe comprenant :

- ❖ Un dossard unique
- ❖ Une étiquette de numéro pour tige de selle pour le vélo
- ❖ Une puce électronique à placer sur la cheville gauche à remettre à la fin de l'épreuve

A noter : la ceinture porte-dossard est obligatoire, avec 3 points d'attache et n'est pas fourni par l'organisation.

Le numéro de dossard sera aussi reporté par des bénévoles de l'événement sur le bras gauche de chaque concurrent, au feutre à l'entrée de l'aire de transition.

## COURSES A PIEDS

Le dossard devra être porté devant fixé en trois points.

Toute aide extérieure sera sanctionnée par la disqualification immédiate du concurrent.

Les concurrents sont invités à porter une tenue correcte et confortable, adaptée à la météo du jour et à la pratique du duathlon. Un ravitaillement final est proposé aux abords du stade Marie Marvingt.

## CYCLISME

Pendant l'épreuve cycliste le dossard doit être porté dans le bas du dos, fixé en trois points et visible à chaque instant.

Sur la totalité du parcours vélo (y compris dans le parc) le port du casque à coque rigide et jugulaire serrée est obligatoire.

Les embouts de guidons doivent être bouchés et seront vérifiés à l'entrée du parc par Les arbitres officiels. Les freins à disque sont autorisés sur l'ensemble des courses.

Le drafting est interdit sur toutes les épreuves. Les prolongateurs sont autorisés.

Le code de la route doit être respecté lors de toutes les épreuves (les routes ne sont pas fermées à la circulation). Les concurrents sont invités à rouler sur la droite de la chaussée pour favoriser les dépassements.

## PARC VELO

Tout déplacement dans le parc à vélo doit se faire vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire attachée.

Aucun sac ne sera autorisé à l'intérieur du parc à vélo.

Le parc à vélo est sous la surveillance de nos bénévoles pendant la durée des épreuves.

Le concurrent n'est autorisé à monter sur son vélo qu'une fois sorti du parc, après avoir passé la ligne de montée matérialisée au sol et par un arbitre. De même, le concurrent est tenu de descendre de son vélo à la ligne de descente, avant d'entrer dans le parc à vélo.

À la fin de l'épreuve, lors du retrait du vélo et de la sortie du parc, merci de présenter votre dossard pour vérification.

## HORAIRES

	6-9ans	10-13ans	Duathlon XS	Duathlon S
Retrait des dossards	8h30 – 9h30	8h30 – 10h15	10h - 11h15	12h – 13h45
Ouverture parc à vélo	9h30	10h20	11h15	13h45
Briefing avant course	9h45	10h30	11h30	14h
Départ	10h	10h45	11h45	14h15
Barrière horaire transition 2 (T2) <i>Les concurrents ne pourront partir sur la CAP après cette barrière horaire que sous leur seule responsabilité et ne seront pas classés. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident</i>	10h10	11h10	12h45	15h45
Fin de surveillance du parc	10h30	11h30	13h10	16h15
Remise des prix	11h30	11h30	13h15	16h30

## TARIFS

Tarif par épreuve	6-9ans	10-13ans	Duathlon XS	Duathlon S
Licencié FFTRI	5€	5€	20€	28€
Non-licencié FFTRI	7€	7€	22€	33€

## RÉCOMPENSES

	Classement Féminin	Classement Masculin
Scratch	3 premières arrivées	3 premiers arrivés
Mini poussins à vétérans	Première de chaque catégorie	Premier de chaque catégorie

(\*) les lots ne sont pas cumulables : un participant qui a reçu son lot pour le podium Scratch n'en recevra pas de second pour son classement dans sa catégorie. Dans ce cas, le lot lié à la catégorie sera remis au 1<sup>er</sup> non récompensé en Scratch. Restez donc présent jusqu'à la fin du podium.

#### **BRIEFING**

Tous les concurrents sont tenus de chercher les informations de l'exposé des courses (parcours vélo et course à pied, météo annoncée...) sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet.

Aucune réclamation ne sera admise pour la méconnaissance d'une particularité expliquée.

#### **BONNES PRATIQUES**

Les bénévoles qui consacrent leur temps et leur bonne humeur, ce dimanche 23 février 2025, sont là, sans contrepartie, pour offrir aux concurrents et aux spectateurs un moment sportif et convivial.

Chaque personne occupera un poste précis et sera identifiée par le port d'un t-shirt de l'organisation.

Merci de leur porter attention et respect, car ils permettent à tous les concurrents de se dépasser physiquement avec les mesures de sécurité requises par la pratique du duathlon en compétition. Ce respect est dû par les participants, accompagnants, entraîneurs et encadrants de clubs ainsi que par les spectateurs présents sur cette édition 2025 du duathlon du Mans.

#### **DROIT A L'IMAGE**

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il cède à l'organisation et ses partenaires l'utilisation faite de son image durant l'épreuve, qu'il s'agisse de photos, de vidéos, d'interview, ou tout autre média.

#### **PROPRETE**

La manifestation se déroule aux abords du stade Marie Marvingt au Mans. Il est important que le passage du Duathlon ne dégrade pas ce cadre et cet environnement. À ce titre, il est strictement interdit de jeter tout déchet ou matériel en dehors des zones de propreté. Cela inclut en particulier les bidons et emballages, mais ne se limite pas à ces derniers. Une zone de propreté sera disponible et clairement indiquée à chaque ravitaillement.

#### **ASSURANCES RESPONSABILITÉ**

Tous les concurrents et l'organisation sont couverts en responsabilité civile par les assurances de la FFTRI. Tous les concurrents certifient avoir été informés de l'intérêt à souscrire une assurance individuelle accident lors de la signature de leur licence FFTRI 2025.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité : en cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route, en cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, en cas de non-respect des consignes de sécurité, en cas de perte, de vol, de dégradation du matériel. Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, dans le présent et l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, vols, dégradation de matériel ou à la suite d'un accident durant l'épreuve, voire une maladie relative à celle-ci.

---